

HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE VAUD

La Haute école pédagogique Vaud forme les enseignants et enseignantes du secteur public, du degré primaire au degré secondaire II, et assure également leur formation continue.

EN DÉTAIL

La formation de base des enseignants, le perfectionnement ainsi que la recherche dans le domaine de l'éducation sont assurés par la HEP vaudoise qui délivre, entre autres, des titres de Bachelor et de Master.

QUELLES FILIÈRES ?

La HEP-VD compte 6 filières d'études en relation avec les degrés ou domaines visés :

- degré **primaire** (1^{re} à 8^e)
- degré **secondaire I** (9^e à 11^e)
- degré **secondaire II** (gymnase, écoles professionnelles)
- enseignement **spécialisé**
- éducation **précoce spécialisée**
- **sciences et pratique de l'éducation**

Titres obtenus : Bachelor, Master ou Master of Advanced Studies, selon les filières suivies.

ETUDES À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL

La durée des études dépend de la filière suivie. Elle est de 3 ans à plein temps pour la filière degré **primaire**, 2 ans pour la filière **degré secondaire I**, 1 an pour la filière **degré secondaire II**. La filière **enseignement spécialisé** dure 3 ans en emploi. Egalement accessibles à temps partiel, les **études pédagogiques** durent au minimum 1,5 an et au maximum 6 ans, selon les filières.

CONDITIONS D'ADMISSION

A POUR LA FILIÈRE DEGRÉ PRIMAIRE

- ✓ Certificat de maturité gymnasiale ou spécialisée orientation pédagogie (MSOP); Certificat de maturité professionnelle + Passerelle maturité professionnelle - hautes écoles universitaires (dite « Passerelle Dubs »).
- ✓

Attestation de séjour linguistique de 6 semaines dans un pays germanophone (Allemagne/Autriche) ou en Suisse allemande

- ✓

Attestation de séjour linguistique dans un pays anglophone pour les candidats souhaitant enseigner l'anglais

B POUR LA FILIÈRE DEGRÉ SECONDAIRE I

- ✓ Bachelor HES (musique, arts visuels, économie d'entreprise) ou universitaire dans 2 disciplines reconnues pour l'enseignement au niveau secondaire (une seule pour la musique ou les arts visuels)

- ✓ Attestation de séjour linguistique de 3 mois (pour l'enseignement d'une langue étrangère)

Remarque : Les candidats sont soumis à un examen de français et d'informatique.

C POUR LA FILIÈRE DEGRÉ SECONDAIRE II

- ✓ Master HES (arts visuels ou musique) ou universitaire dans une discipline reconnue pour l'enseignement au niveau postobligatoire
- ✓ Attestation de séjour linguistique de 6 mois (pour l'enseignement d'une langue étrangère)

D POUR LA FILIÈRE ENSEIGNEMENTS SPÉCIALISÉ

- ✓ Bachelor HEP d'enseignant-e (ou titre équivalent)
- ✓ Être âgé-e de 25 ans au moins
- ✓ Enseigner depuis 1 an au moins dans une structure de l'enseignement spécialisé (à 50% au moins)



Délai d'inscription :
entre fin janvier et fin mars
selon les filières

SUR INTERNET

www.hepl.ch
www.vd.ch/orientation

TM, ACT/ACM

Les candidats à l'enseignement des **travaux manuels** ou des **activités créatrices textiles/manuelles** obtiennent leur titre en formation continue, après une formation initiale d'enseignant-e.